

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 9 Janvier 2024 à 20h00

Le mardi 9 janvier 2024 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Présents : Blandine DUPERRAY, Robert PERRIN, Philippe PEYROT, Cindy PERREAL, Mylène DUCHARNE, Marie-Claude PEIGNEAUX, Michel LAHAIRE, Olivier TILLET, Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETTON, Florent COQUARD.

Excusé sans pouvoir : M P MONNERY.

Désignation du secrétaire de séance : M Loïc MARIETTON.

Approbation du compte-rendu du 12 décembre 2023.

URBANISME

- Construction d'une maison individuelle au 238 impasse des 3 Ruisseaux : la commune demande le changement des tuiles car non conforme au permis de construire. Celles-ci seront changées courant janvier.

VOIRIE

- Le panneau zone bleue a été installé sur le parking en face de la maison médicale.
- Le Service Technique Départemental va procéder à la mise en place de buses pour créer l'accès piétonnier débutant au bas de la parcelle après le passage à niveau et jusqu'au chemin de la Bigotière.

BÂTIMENTS

- Maison médicale : Les travaux de séparation, en 2 locaux au 1^{er} étage ont été réalisés. Reste quelques finitions.

COMMUNICATION

- Bulletin annuel :
 - o Rappel : récupération des bulletins le 26/1
- RDV avec la société A2L Bureautique/2IT Solutions :
 - o Présentation de leurs 5 activités : Impression-Informatique-Télécom-GED-Sauvegarde de données.

SCOLAIRE

- Rentrée 2024 : effectifs tendus pour maintenir la 4^{ème} classe.

TOURISME ET PATRIMOINE

- Eglise : Les travaux se poursuivent en respectant les délais, malgré une petite interruption à cause du froid.

ÉLECTRICITÉ

- Le nouveau contrat de concession entre ENEDIS-EDF-SYDER a été signé le 21/12 pour une durée de 25 ans. Une signature protocolaire aura lieu le 23/1 lors du prochain comité.

- L'étude de l'éclairage de la Cité sera restituée le 8/2 en présence de Mr Chanu, architecte du patrimoine.
- À la suite d'un signalement, le lampadaire situé à l'embranchement de la rue du Val d'Azergues, coupé provisoirement lors de l'opération « extinction des luminaires », sera bien intégré dans la démarche performancielle (passage en LED de l'éclairage public). Les travaux débuteront d'ici cet été.

DÉLIBÉRATIONS

- Dénomination d'une voie privée.
- Demande de subvention à la DRAC et à la Région.
- Revalorisation du loyer de Madame Arnaud.

DIVERS

- Demande de subvention Secours Catholique. Demande refusée par le Conseil Municipal.
- Demande de subvention AFSEP. Demande refusée par le Conseil Municipal.
- Devis tondeuse du foot : plusieurs devis sont présentés au Conseil Municipal et la proposition de l'entreprise GARNIER semble la plus appropriée aux besoins de la commune pour un montant 9 900€HT.
- Projet spectacle commun des troupes de théâtre du territoire, demande de subvention par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Il s'agit d'un projet de théâtre regroupant toutes les compagnies de théâtre amateur qui le souhaitent pour construire un spectacle commun. 9 compagnies sur 14 ont répondu positivement au projet. Le spectacle aura lieu le 19 octobre 2024 au Domaine des Communes. Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 150€ (3 pour 2 contre et 7 abstentions).
- Carrefour chemin de la Bigotière : une lamelle de signalisation sera installée afin de faciliter l'indication du vieux bourg aux véhicules et aux piétons.
- Délaissé de la Potte : un panneau d'interdiction de stationnement aux poids lourds sera installé.
- Demande d'installation d'un primeur ambulant le samedi matin. Le Conseil Municipal propose le délaissé de la Potte.
- Remerciements Madame THYSSEN pour les envois des bulletins.
- Prochain Conseil Municipal le mardi 13 février.

Fin de la séance 21h40